



NOTRE EXPERTISE

L'ENCADREMENT DES MINEURS ET DES GROUPES

Un représentant de Civi-Ling est présent au moment du départ et du retour des groupes. Pendant le séjour, le groupe est encadré par au moins un représentant de Civi-Ling et respecte le ratio d'encadrement en vigueur.

LA SÉLECTION RIGOREUSE DE L'HÉBERGEMENT

Les familles d'accueil sont toutes visitées et sélectionnées par notre responsable local. Les collèges et résidences qui accueillent nos jeunes sont choisis pour leurs prestations de qualité.

LE RESPECT DES PRESTATIONS ANNONCÉES

Nous garantissons les tarifs ainsi que les taux de devises. Les documents contractuels sont clairs et mentionnent les formules de cours choisies, le nombre de séquences de cours, la durée du séjour, ainsi que son contenu.

L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES SÉJOURS ET LE SUIVI DES PARTICIPANTS

Nous vous tenons informés en cas d'évolution des formalités ou des normes sanitaires. Nous incluons une offre d'assistance / rapatriement pendant le séjour et mettons à votre disposition un téléphone d'urgence disponible 24h/24.



Notre équipe de passionnées de voyages, de langues et de découvertes saura vous conseiller pour définir avec vous le séjour le plus adapté à vos attentes.

Par téléphone, en visio ou en agence, nous vous invitons dès aujourd'hui à nous contacter pour échanger sur votre projet.

UNE ÉQUIPE DE PROXIMITÉ

SCOLARITÉ À L'ÉTRANGER

EN QUOI CONSISTE CE SÉJOUR ?

Les séjours de scolarité à l'étranger permettent aux étudiants de vivre une expérience éducative enrichissante tout en s'immergeant dans une nouvelle culture. Les participants intègrent des écoles locales, suivent des cours dans la langue du pays d'accueil, et participent à des activités extra-scolaires, favorisant ainsi un apprentissage pratique et interculturel.



POURQUOI ?

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER, C'EST BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE FORMATION. C'EST UNE EXPÉRIENCE DE VIE QUI VOUS OFFRE :

- **OUVERTURE CULTURELLE**

Découvrez de nouvelles cultures, immersion dans un système scolaire différent.

- **DÉVELOPPEMENT PERSONNEL**

Gagnez en autonomie, en adaptabilité et en confiance en soi.



POUR QUI ?

Ces séjours s'adressent à des **collégiens et lycéens**.

Mon séjour à Madrid a été une expérience incroyable ! J'ai appris l'espagnol en vivant avec une famille d'accueil et en fréquentant une école locale. Je me suis fait des amis pour la vie et découvert la culture espagnole à travers les fêtes et les traditions.

Lucas - 16 ans
Séjour en Espagne



J'ai pu intégrer une école en Angleterre et améliorer mon anglais. Les professeurs étaient fantastiques et les activités extra-scolaires, comme le théâtre et le sport, étaient très enrichissantes. J'ai adoré chaque minute !

Marie - 14 ans
Séjour en Angleterre

QUELS HÉBERGEMENTS ?

• BOARDING SCHOOL

C'est une école avec internat où les élèves vivent sur le campus pendant l'année scolaire. L'environnement est souvent structuré avec un programme scolaire rigoureux et des activités parascolaires. Les élèves partagent des chambres avec d'autres enfants de nationalités différentes.

• FAMILLE D'ACCUEIL

L'élève vit avec une famille locale tout en fréquentant une école proche. C'est une immersion plus culturelle et souvent moins formelle qu'un internat. L'élève suit le quotidien de la famille tout en allant à l'école.



QUELLES DESTINATIONS ?

• EUROPE (IRLANDE, ALLEMAGNE, ESPAGNE, ETC.)

Études abordables, diversité des langues et richesse culturelle.



• ROYAUME-UNI

Excellence académique et diversité culturelle au sein d'institutions réputées.

• CANADA

Offre des programmes diversifiés avec un cadre accueillant pour les étudiants internationaux.

COMBIEN DE TEMPS ?

LES SÉJOURS PEUVENT DURER

- Un trimestre (3 mois),
- Un semestre (6 mois),
- Une année scolaire complète (9 à 12 mois).

Certains élèves optent pour des séjours plus courts (à partir de 3 semaines).



30 ANS D'EXPÉRIENCE EN SÉJOURS LINGUISTIQUES

Forte de plus de 30 années d'expérience, Civi-Ling organise pour vous des séjours linguistiques de qualité. Nous privilégions les groupes à taille humaine et le suivi personnalisé pour faire de chaque séjour une véritable réussite. La qualité et la sécurité sont pour nous essentielles, et nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires, en France et à l'étranger, pour vous proposer le séjour qui répondra à vos attentes.

CIVI-LING EST LABELLISÉ

LES ENTREPRISES
DU VOYAGE 



L'OFFICE NATIONAL DE GARANTIE DES SÉJOURS LINGUISTIQUES ET ÉDUCATIFS

Civi-Ling s'engage à respecter les termes du Contrat Qualité de l'Office national de garantie des séjours linguistiques et éducatifs, élaboré avec les principales fédérations de parents d'élèves et des associations de consommateurs agréées. L'Office bénéficie du soutien du Ministère de la Jeunesse.

Le présent contrat est signé entre : L'Office et ses membres actifs, organismes de séjours linguistiques et éducatifs.

L'OFFICE • 8 rue César Franck - 75015 Paris • T0142 73 36 70 • F 0142 73 3812
infos@loffice.org • www.loffice.org • Association loi 1901



Nous consulter
pour plus de renseignements

Le Contrat Qualité s'applique aux :

- Séjours linguistiques de courte durée
- Voyages scolaires éducatifs
- Séjours de longue durée
- Séjours au pair
- Écoles de langue
- Jobs et stages en entreprise à l'étranger
- Séjours éducatifs et culturels de vacances à l'étranger

L'OFFICE CONTRÔLE ET GARANTIT les critères de qualité concernant

- les voyages
- l'encadrement
- le choix des familles d'accueil et des lieux d'hébergement
- l'enseignement et la sélection des professeurs
- le confort, la sécurité et l'équipement des locaux
- l'organisation et le bon déroulement des séjours
- le respect des prestations annoncées.

L'OFFICE EST UN MÉDIATEUR

L'Office a mis en place une commission de médiation paritaire, en charge du suivi de la satisfaction des participants ou des clients.

Cette commission est composée de professionnels, de représentants de deux grandes fédérations de parents d'élèves, l'APEL et la FCPE, et d'associations de consommateurs agréées.

CIVI-LING, C'EST AUSSI :

Des voyages scolaires
L'accueil de séjours en France



civi-ling.com



NUMÉRO UNIQUE : 02 96 75 47 48

SAINT-BRIEUC

39 bis Bd. Laënnec
22000 Saint-Brieuc

NANTES

1 allée de la Maison Rouge
44000 Nantes

LILLE

188 av. de la République
59110 La Madeleine

LA ROCHE-SUR-YON

93 Bd. du M^ol Leclerc
85000 La Roche-sur-Yon